



Commission des transports et de l'environnement
Consultations particulières sur la gestion des matières résiduelles

Mémoire présenté par ENvironnement JEUnesse

1^{er} février 2008

Ce mémoire a été préparé par des jeunes membres d'ENVironnement JEUnesse actifs dans le milieu environnemental et préoccupés par le fait qu'ils devront vivre avec les décisions d'aujourd'hui et les problèmes/solutions de demain.

Coordination de la rédaction :

Jérôme Normand, directeur général d'ENVironnement JEUnesse.

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE.....	4
NOS OBJECTIFS	4
AVANT-PROPOS	5
CONSTATS	6
VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE	8
a) Réduction à la source	9
b) Matières putrescibles.....	10
c) Contenants à remplissage unique (CRU)	10
d) Résidus domestiques dangereux (RDD)	11
e) Élimination	11
CONCLUSION	12

INTRODUCTION

PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

ENVironnement JEUnesse existe depuis maintenant 28 ans. C'est un organisme qui œuvre dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement et qui vise à stimuler le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable. L'organisme souhaite développer chez les citoyens et citoyennes une vision critique des décisions prises sur le plan économique, social, culturel et environnemental. ENVironnement JEUnesse, c'est le porte-voix des jeunes pour faire connaître leurs positions, leurs espoirs, leurs préoccupations et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

NOS OBJECTIFS :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu.
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux.
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau.
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des outils pédagogiques et de soutien à l'action pour les jeunes.
- Assurer le rayonnement d'ENVironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse, du loisir scientifique et de l'environnement.
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement.
- Plusieurs thématiques sont couvertes par nos activités d'éducation relative à l'environnement et de loisirs scientifiques. Parmi celles-ci, nous abordons les enjeux alimentaires, les déchets-ressources, les changements climatiques, le transport durable, l'eau, la gestion environnementale en milieu scolaire, etc.

Finalement, ENVironnement JEUnesse apporte sa contribution à plusieurs organismes publics et privés dont Action RE-buts - la Coalition montréalaise pour une gestion écologique et économique des déchets, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques (CQACC), la Coalition canadienne des jeunes pour le climat (CCJC/CYCC), la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau - Eau secours!, Concertation jeunesse, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le Forum jeunesse de l'île de Montréal, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), la Maison du développement durable, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) et le Réseau environnemental des jeunes (REJ).

AVANT-PROPOS

ENvironnement JEUnesse a participé activement, par le passé, à différentes démarches de consultation liées à la gestion des matières résiduelles et continue de croire qu'il doit s'y intéresser.

Comme pour toute démarche de consultation, ENvironnement JEUnesse souhaite voir une diversité d'acteurs prendre part à l'exercice. Pour réussir à bâtir une nouvelle politique sur dix ans, qui devra se traduire par de grands progrès en terme de gestion écologique des matières résiduelles, nous espérons voir une large participation des acteurs de la gestion des matières résiduelles, du milieu politique, de l'administration publique, de la société civile et du milieu communautaire s'y impliquer.

L'exercice est complexe et comporte de nombreuses ramifications. Nous devons nous appuyer sur les bons coups de la politique 1998-2008, tout en gardant en tête que de nombreuses facettes ont été négligées, et que la situation québécoise actuelle, particulièrement en ce qui a trait à la génération et à l'élimination des matières résiduelles, n'est pas reluisante. Comme on le souligne souvent, nous sommes, au Québec, parmi les champions mondiaux producteurs de déchets, et ce n'est pas une distinction flatteuse.

ENvironnement JEUnesse croit fermement que la sensibilisation et l'éducation ont, et auront toujours, un rôle clé dans la mise en place de politiques ayant du succès. Nous vous présentons quelques propositions qui, prises en compte et associées à d'efficaces partenariats avec des organismes d'éducation, de sensibilisation et de communication, pourront, selon nous, contribuer à faire du Québec un joueur plus responsable et plus efficace quant la production et la consommation de biens, et la gestion des matières résiduelles.

CONSTATS

Définition de valorisation

Un point à clarifier devrait être la définition de « valorisation ». Dans les principes fondamentaux de la politique 1998-2008, on note la hiérarchisation des 3RV-E comme essentielle, « [...] soit, dans cet ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination ». Pourtant, dans la Loi sur la qualité de l'environnement, tout comme dans le glossaire du Document de consultation qui concerne le mandat d'initiative présent, on définit la valorisation comme « l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, la réutilisation, le recyclage ou la régénération des déchets ». Il y a donc confusion entre le tout représenté par les 3RV-E et une partie de ceux-ci, que l'on associe habituellement au compostage ou à la valorisation énergétique.

Considérant le flou entourant la définition de la « valorisation » et de la « mise en valeur » des matières résiduelles, et la nécessité de maintenir la hiérarchisation des 3RV-E dans la mise sur pied de projets, ENvironnement JEUnesse suggère que la définition de la valorisation, telle que présentée dans le concept des 3RV-E, soit clarifiée, et par le fait même, que le libellé du principe fondamental de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 soit exposé dans la Loi sur la qualité de l'environnement.

Principes, orientations et objectifs de la politique 1998-2008

ENvironnement JEUnesse croît que les cinq principes fondamentaux de la Politique 1998-2008, tout comme ses quatre orientations, sont tout à fait pertinents, dans la mesure où ils se traduisent en objectifs spécifiques et qu'ils soient effectivement respectés dans l'ensemble des prises de décision.

Bien que le premier principe fondamental la Politique repose sur la « primauté des 3RV-E », et que la première de ses quatre orientations vise à « prévenir ou réduire la production de matières résiduelles », force est de constater que beaucoup plus d'efforts ont été dirigés vers la collecte de matières résiduelles valorisables et le recyclage, que vers la réduction à la source (réduction de la consommation) ; Le nom même de la Société d'état RECYC-QUÉBEC (Société québécoise de récupération et de recyclage), chargée « de promouvoir et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage [...] » traduit ce manquement. Selon nous, cela tient principalement du fait que les objectifs quantifiables découlant des Principes et des Orientations font totalement abstraction de la réduction à la source, et ne sont que des objectifs de récupération.

ENvironnement JEUnesse croît que la réduction à la source, et par le fait même la réduction de la consommation, en plus d'être désignée comme primordiale, devra être la pièce maîtresse d'une future politique et des objectifs et des actions en découlant.

Éducation et citoyenneté

Tant au niveau du consommateur que du producteur, ENvironnement JEUnesse croît qu'un changement de comportement doit d'abord passer par un changement d'attitude qui, lui,

découle indubitablement d'une prise de conscience. Pourquoi changer de comportement sans raison valable ? L'information, la sensibilisation et l'éducation sont la pierre d'assise vers une citoyenneté (corporative ou individuelle) active. Ainsi, les organismes d'éducation et de sensibilisation devraient être appuyés dans leurs efforts afin de jouer un rôle clé dans l'éducation à une consommation responsable et à une saine gestion des matières résiduelles. Présentement, le programme *VERRR2008* géré par RECYC-QUÉBEC est le seul programme de financement quant à l'éducation et la sensibilisation aux 3RV-E ; il ne dispose toutefois pas de sommes permettant la réalisation de programme, projet ou campagne d'envergure et, comme son nom l'indique, pourrait se terminer cette année. ENvironnement JEUnesse recommande que la place faite à l'éducation et la sensibilisation à une saine gestion des matières résiduelles, mais aussi à la consommation responsable, soit augmentée, par la mise sur pied (ou le renouvellement et la bonification) d'un programme financier majeur à cet effet.

VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE

Le cycle de vie

La problématique des matières résiduelles commence en fait bien avant d'avoir à gérer la fin de vie d'un bien. En effet, tout bien produit (de l'extraction de la matière première le composant en passant par sa fabrication, son emballage, sa distribution jusqu'à son utilisation et, bien sûr sa fin de vie) aura des impacts multiples sur l'environnement (production de GES, demande énergétique, eau utilisée, etc.). Lors de l'élaboration d'une future politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il sera impératif de tenir compte de *la pensée cycle de vie* :

La pensée cycle de vie correspond à un concept de production et de consommation. Elle vise la prise en compte des relations environnementales, économiques et sociales propres à un produit ou à un service pendant tout son cycle de vie, c'est-à-dire « du berceau au tombeau ». Chaque étape du cycle de vie consomme de l'énergie et des ressources et génère des impacts sociaux, économiques et environnementaux. La pensée cycle de vie vise à minimiser les impacts négatifs et à accentuer les impacts positifs, tout en évitant de déplacer les problèmes d'une étape à l'autre du cycle. Appliquée à la conception de produits, aux procédés de production et comme soutien pour la prise de décision, la pensée cycle de vie est un concept essentiel de mise en œuvre du développement durable.¹

Dans cet esprit, il sera important de conjuguer *la pensée cycle de vie* à toute proposition pouvant être intégrée à une future politique. Une expertise grandissante en *analyse de cycle de vie* se développe au Québec et un peu partout dans le monde. La Ville de Montréal y a d'ailleurs accordé une grande place dans l'élaboration de son futur PDGMR.

Le réel objectif : réduire la génération de matières résiduelles

Non seulement faut-il augmenter la part de matières valorisées et réduire la quantité de matière éliminée, mais surtout, il faut réduire la quantité de matière générée. C'est là le plus grand manque de la politique 1998-2008 : aucun objectif de réduction de la génération de matières résiduelles, rien ne ciblant la consommation effrénée. Comme nous le savons, bien que la proportion de matières résiduelles valorisables récupérée soit passée de 42% en 1998 à 52% en 2006, la quantité totale de matières résiduelles générée est pour sa part passée de 8,89 mégatonnes à 12,95 mégatonnes, pour la même période.

Si l'objectif principal d'une future politique était de réduire la quantité totale de matières résiduelles générées, et que l'objectif secondaire était de poursuivre l'augmentation de la proportion de matières résiduelles « récupérées », l'on pourrait alors espérer faire des progrès. En tout état de cause, le but ultime n'est pas d'avoir toujours plus de matières à mettre dans son bac vert, même si le sac à ordures s'amincit, mais bien de réduire le contenu des deux!

¹ Définition proposée par le CIRAIG – Centre de référence en analyse du cycle de vie

ENvironnement JEUnesse croit qu'il n'est pas trop tôt pour commencer à réfléchir aux différentes pistes d'actions possibles et présente quelques suggestions en lien avec les cinq thèmes principaux retenus par la commission :

a) **Réduction à la source**

Tel que mentionné précédemment, ENvironnement JEUnesse croit que des objectifs spécifiques et quantifiables doivent être ciblés en regard de la réduction à la source des matières résiduelles et à la consommation responsable. À cet effet, voici quelques recommandations :

- ENvironnement JEUnesse prône la mise sur pied d'une commission d'enquête sur la production de masse, la consommation et leurs effets sur l'environnement. À notre avis, l'augmentation de la production et de la consommation, au cours des dernières années, est un phénomène que nous devons prendre en compte pour expliquer la croissance de la génération de matières résiduelles. Une telle commission pourrait ainsi permettre de cibler des mesures à mettre en œuvre pour diminuer les impacts environnementaux de la surconsommation.
- ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement de cibler un objectif de réduction de la génération totale des matières résiduelles. Par exemple, on pourrait espérer voir dans la future Politique un objectif de réduction de 10% de la quantité totale des matières résiduelles générées, pour chaque tranche de deux ans de la politique, en ayant comme valeur de référence l'année 2008. Cet objectif serait suivi à travers le Bilan de gestion des matières résiduelles de RECY-QUÉBEC au même titre que les objectifs de « valorisation ».
- Dans cette optique, ENvironnement JEUnesse suggère au gouvernement :

De s'assurer que les organismes gouvernementaux, les industries, les commerces, les institutions et les particuliers, entre autres, aient accès à des indicateurs environnementaux (certifications, normes certifiées, sceaux, etc.) rigoureux pour leur permettre de faire des choix éclairés lors de leur approvisionnement ou de leurs achats ;

De diffuser de l'information, potentiellement sous forme de guide, permettant aux organismes gouvernementaux, aux industries, aux commerces, aux institutions et aux particuliers, entre autres, de pouvoir faire des choix éclairés, nécessaires à l'atteinte des objectifs de réduction à la source fixés précédemment ;

- Responsabilité élargie des producteurs : ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement d'augmenter le taux de compensation (venant des producteurs) actuel du coût net des services que les municipalités fournissent pour la récupération et la valorisation de matières ou de catégories de matières désignées par règlement du gouvernement. Les sommes recueillies pourront continuer d'être redistribuées aux municipalités (85%) afin de soutenir la récupération des matières « valorisables », et pourront servir à la mise en place de différents programmes de soutien financier visant

des organismes partenaires dans la sensibilisation et l'éducation à une saine gestion environnementale (15%); le tout, en étant principalement un élément dissuasif à la production de biens suremballés.

- ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement de poursuivre ses efforts d'approvisionnement écologique et responsable, et qu'il fasse état de ses progrès en ce domaine. Comme dans le cas de la Loi sur le développement durable, nous croyons que le gouvernement se doit de montrer l'exemple. Ainsi, il devrait s'assurer que des politiques d'approvisionnement responsable soient mises en places dans les ministères et organismes gouvernementaux, et qu'elles soient méticuleusement appliquées.
- ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement d'appliquer une « taxe verte » aux produits « prêts à jeter », comme la vaisselle jetable et les milliers de tasses en styromousse utilisées chaque jour. Voilà une mesure drastique pour laquelle, selon nous, la population est prête. Les produits de consommation achetés devraient refléter (ou du moins s'approcher de) leur véritable coût environnemental et social.

b) Matières putrescibles

En plus de contribuer à l'émission de gaz à effet de serre par la production de biogaz dans les lieux d'enfouissement sanitaires, les matières putrescibles en décomposition anaérobie favorisent la création de lixiviat, fluide indésirable qui peut contaminer les sols et les eaux (de surface comme souterraines). Les matières putrescibles enfouies sont donc une source importante de pollution. Pourtant, ces mêmes matières, dans un environnement contrôlé et en présence d'oxygène, peuvent se transformer en compost, un terreau fertile et ayant de nombreuses propriétés bénéfiques pour le sol. À cet effet, voici quelques recommandations :

- ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement d'interdire l'enfouissement des matières putrescibles. Une telle approche aurait un impact majeur sur la pollution et les problématiques liées à l'élimination des déchets, supprimant plus d'un tiers des matières résiduelles vouées à l'enfouissement. Bien que le compostage domestique demeure une alternative efficace, les municipalités auraient alors à développer un plan de gestion de leurs matières putrescibles intégrant un programme de collecte dédiée, tout en favorisant un traitement régional des matières, afin d'être conséquent au principe de développement durable. Encore une fois, pour favoriser la participation des citoyens, des industries, des commerces et des institutions, et pour s'assurer de faire du compostage municipal un succès, une vaste campagne de sensibilisation devrait être mise de l'avant en collaboration avec les organismes environnementaux québécois concernés.

c) Contenants à remplissage unique (CRU)

Il est à noter qu'une grande quantité de CRU présentement non-consignés sont en tout point similaires à des contenants consignés. En effet, certaines bouteilles d'eau, par exemple, utilisent le même contenant que des boissons gazeuses (de même compagnie), mais ne

bénéficie pas de contenant consignés. Dans le cas des bouteilles de vins et de spiritueux, il serait intéressant de considérer la consigne, bien qu'il soit difficile d'imaginer les bouteilles reprendre le chemin vers leur pays d'origine, ne serait-ce que d'un point de vue écologique (émission de GES). Toutefois, la quantité de bouteilles de vin et de spiritueux prenant le chemin de l'élimination est, selon le Document de consultation, astronomique (51% de 170 millions de bouteilles) et très préoccupante. À cet effet, voici quelques recommandations :

- ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement d'élargir le système de consigne actuel au plus grand nombre de contenants possible, en autant que cela respecte la pensée cycle de vie.
- ENvironnement JEUnesse prône la mise en place d'une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux en provenance du - ou utilisées au - Québec.

d) Résidus domestiques dangereux (RDD)

Même si leur proportion est faible, les RDD sont responsable d'une contamination importantes des lieux d'enfouissement, et donc des sols et de l'eau de surface et souterraine. Voici, à cet effet, quelques recommandations :

- ENvironnement JEUnesse demande au gouvernement de s'inspirer du programme de consigne (ciblant un nombre limité de produits) qui a fait ses preuves, en élargissant la consigne à un nombre bien plus vaste de produits. Il faudrait cibler particulièrement les résidus domestiques dangereux et les produits les plus répandus, comme les sacs et les bouteilles de plastique.
- ENvironnement JEUnesse prône la responsabilisation de l'entreprise fabriquant ces produits, par l'internalisation des coûts de traitement. Plusieurs moyens de collecte peuvent être envisagés (dont certains sont déjà en place), des collectes itinérantes municipales, à partir de sites dédiés, le retour au point de vente sont toutes des solutions pertinentes. Mais pour en augmenter la fréquence, l'accessibilité ou la promotion, les coûts réels de traitement (et ce en fonction du taux de toxicité) devraient être compris dans le prix de vente de manière à ce qu'ils soient ensuite redistribués à ces fins.

e) Élimination

Ultimement, l'élimination ne devrait pas exister, mais puisqu'on est loin de cet équilibre, nous devons de mettre en place des mesures d'élimination ayant les moindres impacts sur l'environnement et la santé humaine. À cet effet, voici quelques recommandations :

- ENvironnement JEUnesse prône l'augmentation des redevances sur l'enfouissement afin de créer un plus grand incitatif au recyclage et au compostage, et ce, au-delà de la simple indexation annuelle prévue dans le règlement. Pour l'instant, l'enfouissement

reste, et de loin, plus intéressant financièrement que le réemploi, le recyclage et le compostage, ce qui n'aide en rien, dans un contexte de libéralisation des marchés, à diminuer la quantité de matières résiduelles vouée à l'élimination.

- ENvironnement JEUnesse recommande que l'incinération ne soit pas considérée, directement ou indirectement, comme faisant partie de la « valorisation » des matières résiduelles.
- ENvironnement JEUnesse dénote un paradoxe flagrant entre la production d'énergie à partir de biogaz et l'objectif de réduire la quantité de matières résiduelles se retrouvant dans les sites d'enfouissement. Bien qu'il soit sage de capter les biogaz produits dans les sites actuellement, ENvironnement JEUnesse croît que le gouvernement devraient signifier clairement ses intentions prioritaires de détourner un maximum de matière résiduelle des sites d'enfouissement, ce qui annonce implicitement une réduction de production de biogaz.

CONCLUSION

Aux yeux de l'organisme, l'élaboration de la future Politique québécoise de gestion des matières résiduelles doit faire de la consommation responsable et de la diminution de la génération de matières résiduelles les principaux enjeux.

La courbe de croissance de la quantité de matières à traiter ne peut continuer à s'accroître, et pour cela nous croyons qu'il faut mettre en place des mesures audacieuses et avant-gardistes qui respectent *la pensée cycle de vie*. Nous pensons que nous en sommes à se fixer des objectifs mesurables de réduction de la production de matières résiduelles, et ce dès maintenant. Dans un même temps, et pour viser un réel effet d'entonnoir, l'accès à l'enfouissement se doit d'être significativement moins attrayant.

La place de la sensibilisation et de l'éducation à une consommation responsable et à la saine gestion des matières résiduelles est, pour nous, une prémisse indissociable de toute action efficace et positive : changeons d'abord les attitudes pour qu'elles se traduisent en des comportements réfléchis et responsables.

La politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 n'aura pas vu tous ces objectifs atteints, mais elle aura permis plusieurs premiers pas importants en vue d'une amélioration de la situation. Nous pensons d'ailleurs que la future politique ne pourra pas s'attaquer uniquement aux matières résiduelles, mais s'attarder aussi, et d'abord, à remettre en question nos modes de consommation et de production actuels.